

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Entente CNTA et Mobilité électrique Canada pour le développement du véhicule électrique au Canada

Saint-Jérôme et Toronto, le 10 mars 2010 – Pierre Lavallée et Al Cormier, respectivement directeur général du Centre National du Transport Avancé (CNTA) et de Mobilité électrique Canada (MEC) ont annoncé la signature d'une entente de partenariat. Le CNTA et MEC entendent accroître leur coopération, qui vise à soutenir le développement de la mobilité électrique, ainsi que les technologies, services et réglementations gouvernementales qui leur sont associés. Les deux entreprises qui ont, entre autres, collaboré à la réalisation de la *Feuille de route du Canada sur la technologie des véhicules électriques*, sont déjà engagées dans des actions découlant de cette initiative, comme le projet sur <<La démonstration de véhicules électriques au Canada>>.

<<Nous sommes en compétition avec d'autres pays pour bénéficier des avantages industriels, sociétaux et environnementaux des véhicules électriques. Nous avons commencé la course en bonne position, grâce à notre énergie électrique abondante et renouvelable et au dynamisme des entreprises et des chercheurs du Canada, a déclaré Al Cormier. Afin que ces avantages se concrétisent, il faut aller de l'avant avec la *Feuille de route*, poursuivre les investissements gouvernementaux et industriels tout en s'appuyant sur des alliances avec des experts de la mobilité avancé, comme le CNTA>>.

La dépendance aux produits pétroliers pour assurer 95% des déplacements motorisés de personnes et de marchandises dans le monde est une situation inquiétante à plus d'un point de vue. Les moteurs à combustion interne vont connaître un déclin au cours des prochaines décennies et être remplacés principalement par la traction électrique. <<Ce qui est moins prévisible, ce sont la facilité, la rapidité et notre contribution à cette transformation. Pour plusieurs raisons, le Québec est en mesure de se positionner comme un pôle d'attraction majeur des projets (R&D, évaluation, fabrication) en transport avancé au Canada, a soutenu Pierre Lavallée. Parmi les apports significatifs à cette mutation, la *Feuille de route sur la technologie des véhicules électriques*, dont Mobilité électrique Canada a été le promoteur et l'animateur, est un bel exemple du rôle structurant et visionnaire d'une association nationale>>.

La collaboration CNTA et MEC visera à favoriser la mise en relation de partenaires des domaines R&D, formation, développement de produits, fabrication, commercialisation; identifier des projets à réaliser conjointement et assurer la fourniture de services spécialisés par le CNTA. Ainsi le directeur technique du CNTA, Sylvain Castonguay, assume la direction technique de MEC.

En conclusion, les directeurs généraux du CNTA et de MEC ont rappelé le défi énoncé dans la *Feuille de route du Canada sur la technologie des véhicules électriques* : <<D'ici 2018, il y aura au moins 500 000 véhicules électriques aptes à circuler sur les routes canadiennes Le contenu canadien de tous ces véhicules, en ce qui a trait aux pièces et à la fabrication, sera plus élevé que celui des véhicules en circulation sur les routes canadiennes en 2008>>.

-30-

Pour information : Pierre Lavallée, directeur général
Centre National du Transport Avancé (CNTA)
(450) 431-5744 poste 24 ou (450) 512-5744
www.cnta.ca

Al Cormier, directeur général
Mobilité électrique Canada (MEC)
(416) 970-9242
www.emc-mec.ca